

d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

Article 1 : Société organisatrice

BAZARCHIC SAS Nanterre B 489 583 062 dont le siège social est situé au 4 rue Mozart 92110 Clichy France, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat du 01-12-2022 12:03 au 25-12-2022 12:03. L'opération est intitulée : « Le calendrier de l'avent Bazarchic ».

Cette opération est accessible via la page : <https://ressources.bazarchic.com/jeu-noel/>

Article 2 : Conditions de participation

2.1 Ce Jeu est ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine (Corse incluse), cliente ou non auprès de BAZARCHIC, qui désire s'inscrire gratuitement depuis la page web : <https://ressources.bazarchic.com/jeu-noel/>

La société se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

2.2 Sont exclus de toute participation au présent Jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Société et des Partenaires, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non), ainsi que les personnes mineures.

2.3 Les personnes n'ayant pas justifié de leurs coordonnées et identités complètes ou qui les auront fournies de façon inexacte ou mensongère seront disqualifiées, tout comme les personnes refusant les collectes, enregistrements et utilisations des informations à caractère nominatif les concernant et strictement nécessaires pour les besoins de la gestion du jeu.

2.4 La participation au Jeu implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect dudit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation et de l'attribution éventuelle de gratifications.

Article 3 : Modalité de participation

Le Jeu se déroule comme suit, le joueur doit :

1. Se connecter à l'adresse pour accéder au jeu : <https://ressources.bazarchic.com/jeu-noel/>
2. Remplir le formulaire de participation, avoir pris connaissance et accepter le règlement du jeu :

- Le jeu est organisé du 01-12-2022 07:00 au 25-12-2022 23:59.
- Les tirages au sort se déroulent comme suit : Chaque lot mis en jeu fera l'objet d'un tirage au sort sur l'ensemble des participants du jeu « <https://ressources.bazarchic.com/jeu-noel/> » ayant validé leur participation au jeu nommé « Le calendrier de l'avent Bazarchic ».
- Le joueur ne peut pas gagner 2 fois pendant la durée du jeu.

Le jeu est accessible 24h sur 24 sur Internet à l'adresse : <https://ressources.bazarchic.com/jeu-noel/>

Article 4 : Sélection des gagnants

Un seul lot sera attribué par gagnant (même nom, même adresse).

Les gagnants seront désignés après vérification de leur éligibilité au gain de la dotation les concernant. Les participants désignés seront contactés par courrier électronique par l'Organisateur.

Les gagnants devront se conformer au règlement. S'il s'avérait qu'ils ne répondent pas aux critères du présent règlement, leurs lots ne leur seraient pas attribués. Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales ou la loyauté et la sincérité de leur participation. A ce titre, l'Organisateur se réserve le droit de demander une copie de la pièce d'identité du gagnant avant l'envoi de la dotation. Toute fausse déclaration, indication d'identité ou

d'adresse fausse entraîne l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

Article 5 : Dotations

Le Jeu est composé de la dotation suivante :

Lot 1 : une écharpe Miss Cashmere, un bonnet et une paire de gants Cashmere Tribu.

Lot 2 : 1 Porte carte Tommy Hilfiger.

Lot 3 : 1 Sac à dos Tommy Hilfiger.

Lot 4 : 1 Pull Poncho bleu Cashmere Tribu.

Lot 5 : Parks 1 Diffuseur Aromatherapy Pamplemousse & Jasmin.

Lot 6 : Pull 1 Poncho vert Cashmere Tribu.

Lot 7 : Parks 1 Bougie parfumée Black Magic Citronnelle & Lavande.

Lot 8 : Parure de lit en lin Haomy.

Lot 9 : Bahoma 1 Coffret Huile de bain 200 ml & Bougie parfumée 55h Paradise

Lot 10 : Russell Hobbs 3 Poêles Clip & Cook avec poignée induction grises .

Lot 11 : Pomax 1 Bougeoir Memoire bronze.

Lot 12 : 1 Eau de toilette Réminiscence.

Lot 13 : Un bon d'achat d'un montant de 30€

Lot 14 : Pomax 1 Ménagère Cheller grise - 24 pièces.

Lot 15 : Un bon d'achat d'un montant de 30€

Lot 16 : Un bon d'achat d'un montant de 30€

Lot 17 : 1 Eau de parfum Mauboussin.

Lot 18 : Abaco Studio 1 Porte monnaie en Cuir.

Lot 19 : 1 champagne Philipponnat et 1 boîte de chocolat maxim's

Lot 20 : Sac bandoulière Coach

Lot 21 : Coffret caresse Active Énergie, crème éclat jeunesse jour et nuit Qiriness.

Lot 22 : M. de Turenne Bouteille d'Huile d'Olive Extra Vierge à la Truffe Blanche 55 ml - H 9 et Loubersac Pot de Foie Gras entier de Canard 90 gr - E 13

Lot 23 : 2 bracelets Zag..

Lot 24 : Sauternes 2015 Carmes de Rieussec 75 cl et 1 pot de rillettes de saint jacques à la bretonne.

Lot 25 : Sac ceinture pliable en cuir Coach

Prix généralement constaté : **Lot 1** : 129€; **Lot 2** : 25€; **Lot 3** : 55€; **Lot 4** : 135€; **Lot 5** : 16€; **Lot 6** : 99€; **Lot 7** : 18€; **Lot 8** : 157€; **Lot 9** : 34€; **Lot 10** : 70€; **Lot 11** : 22€; **Lot 12** : 39€; **Lot 13** : 30€; **Lot 14** : 39€; **Lot 15** : 30€; **Lot 16** : 30€; **Lot 17** : 29€; **Lot 18** : 25€; **Lot 19** : 53€; **Lot 20** : 209€; **Lot 21** : 25€; **Lot 22** : 36,80€; **Lot 23** : 21,90€; **Lot 24** : 54,4€; **Lot 25** :

Article 6 : Acheminement des lots

Suite à leur participation en cas de gain comme décrit aux présentes, les gagnants recevront toutes les informations nécessaires à l'acheminement des lots via un email dans les 15 jours (hors week-end et jours fériés), à partir de l'annonce des gagnants. L'entièreté des lots sera envoyée aux gagnants par voie postale à la fin du jeu, à partir du 26 Décembre 2022.

Les cadeaux sous forme de bons d'achats de 30€, auront une durée de validité de 3 mois à compter du 26 Décembre 2022. Soit une expiration le 26 Mars 2023 à 23:59.

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable de l'envoi des dotations à une adresse inexacte du fait de la négligence du gagnant. Si les lots n'ont pu être livrés à leur destinataire pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de l'organisateur (le gagnant ayant déménagé sans mettre à jour son adresse, etc...), ils resteront définitivement la propriété de l'organisateur.

Les lots ne sont pas interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne peuvent pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. Les Participants sont informés que la vente ou l'échange de lots sont strictement interdits.

Article 7 : Produit défectueux

Contactez par mail le service client à l'adresse suivante servicerelationmembres@bazarchic-clients.com en fournissant quelques photographies du produit et en mentionnant "Calendrier de l'avent BazarChic".

Article 8 : Jeu sans obligation d'achat

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif Orange/France Telecom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0.16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à l'adresse suivante : BAZARCHIC, Service Relation Membres, 4 rue Mozart 92110 Clichy France

Les participants doivent indiquer lisiblement leur nom, prénom, adresse complète, et joindre impérativement à leur demande un R.I.B (ou un R.I.P.) ainsi que la photocopie de la facture justificative, avec les dates et heures de connexion clairement soulignées.

Le remboursement des frais de demande de remboursement se fera sur la base d'une lettre simple de moins de 20 grammes affranchie au tarif économique.

Article 9 : Limitation de responsabilité

La participation au Jeu « Le calendrier de l'avent Bazarchic » implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et

les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. En conséquence, la Société Organisatrice ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

1. de la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;
2. de tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement du Jeu ;
3. de défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;
4. de perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée ;
5. des problèmes d'acheminement ;
6. du fonctionnement de tout logiciel ;
7. des conséquences de tout virus, bogue informatique, anomalie, défaillance technique ;
8. de tout dommage causé à l'ordinateur d'un Participant ;
9. de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au Jeu ou ayant endommagé le système d'un Participant ;
10. du dysfonctionnement des lots distribués dans le cadre du jeu, et des éventuels dommages directs et/ou indirects qu'ils pourraient causer.

Il est précisé que la Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion au site développé dans le cadre de ce jeu. Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique contre toute atteinte. La connexion de toute personne à <https://ressources.bazarchic.com/jeu-noel/> et la participation des Participants au Jeu se fait sous leur entière responsabilité. La Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu «Le calendrier de l'avent Bazarchic» s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique ou de la détermination des gagnants. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises. Sera notamment considérée comme fraude le fait pour un participant d'utiliser un ou des prête-noms fictifs ou empruntés à une ou plusieurs tierces personnes, chaque participant devant participer au Jeu sous son propre et unique nom. Toute fraude entraîne l'élimination du Participant.

L'organisateur se réserve le droit pour quelque raison que ce soit, d'annuler, reporter, interrompre ou proroger le jeu ou de modifier tout ou partie des modalités du présent règlement, dans le respect de celui-ci. Si, par suite d'un événement indépendant de sa volonté, elle était contrainte d'appliquer ce droit, sa responsabilité ne saurait être engagée.

L'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement des différents jeux toute personne qui, par son comportement frauduleux, nuit au bon déroulement des jeux. En outre, le parrainage de personnes fictives entraînera l'élimination immédiate du joueur. De même, toute tentative d'utilisation du jeu en dehors de l'interface non modifiée mis en place sur le site sera considérée comme une tentative de fraude. En outre, la décompilation du jeu, l'utilisation de script personnel ou tout autre méthode visant à contourner l'utilisation prévue du jeu dans le présent règlement sera considérée également comme une tentative de fraude et entraînera l'élimination immédiate et sans recours du joueur.

Article 10 : Dépôt du règlement

A compter de la date de sa mise en place, ce Jeu fait l'objet du présent règlement, déposé auprès via depotjeux.com auprès d'un huissier de justice. Le règlement est disponible à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande à l'Organisateur du Jeu à l'adresse suivante : BazarChic, Service Relations Membre 4 rue Mozart 92110 Clichy France. Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif sur simple demande.

Article 11 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire logistique assurant l'envoi des prix.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à l'adresse suivante : BAZARCHIC Service Relation Membres DPO 4 rue Mozart 92110 Clichy France ou envoyer un mail à dataprotectionofficer@bazarchic.com

Le remboursement des frais de demande de remboursement de rectification et de suppression des données se fera sur la base d'une lettre simple de moins de 20 grammes affranchie au tarif économique.

Article 12 : Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse suivante : serviceclients@bazarchic-clients.com. Et au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la date limite de participation au Jeu tel qu'indiqué au présent règlement. En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal ayant droit, auquel compétence exclusive est attribuée.